



MINISTÈRE
DE LA FAMILLE,
DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA CONDITION FÉMININE
en charge de la lutte contre l'exclusion

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° / MFA

Le Ministre

Papeete, le 25 novembre 2021

à

Monsieur James HEAUX
Représentant à l'assemblée de la Polynésie

Objet : Point sur la situation des sans domicile fixe

Monsieur le représentant, Ia Ora Na,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour l'intérêt particulier que vous démontrez au suivi des opérations immobilières dédiées à nos publics sans abri. L'accompagnement de ces personnes ambitionne de s'inscrire dans le cadre d'un parcours d'insertion sociale et d'intégration professionnelle durable. Par le biais de ce projet, nous sommes véritablement au cœur de l'action sociale destinée aux personnes les plus vulnérables de notre pays.

Comme vous le rappelez dans votre présente question écrite, je vous avais en effet annoncé le projet de trois structures essentielles en réponse à votre question écrite du 9 septembre 2020.

L'élaboration de ce parcours d'insertion sociale retient des besoins distincts et adaptés au processus de socialisation de chaque personne sans domicile fixe. Cette démarche sociale individualisée a pour objectif de les aider à retrouver le retour à une vie plus stable et à la socialisation, après avoir vécu de longues voire même très longues périodes dans l'errance.

1. Le centre de jour est destiné à accueillir des hommes comme des femmes en journée afin de répondre à leurs besoins de première nécessité avec la délivrance de repas quotidiens, la mise à disposition de douches et d'une laverie ainsi qu'une prise en charge individualisée de meilleure qualité.

Il s'inscrit dans la complémentarité des maraudes et des actions solidaires réalisées par le milieu associatif. Le bâtiment sera construit à Vaininiore grâce à la mise à disposition du foncier par la commune de Papeete, il intègrera également 28 logements pour favoriser le relogement d'une vingtaine de familles issues de ce quartier. En juillet 2021, la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été signée avec G2P. La finalisation de la sélection de la maîtrise d'œuvre qui est actuellement en cours autorise le dépôt du permis de construire dès le 2nd semestre 2022 ainsi qu'un démarrage des travaux en 2023. La finalisation de l'ouvrage est envisagée pour 2024.

2. Le centre d'hébergement et de réinsertion sociale avec un pôle d'urgence, vise à permettre une prise en charge sociale individuelle des personnes en difficulté et en détresse. Grâce au concours de mon collègue ministre de l'équipement des grands travaux et de la DEQ/BAT que je tiens à remercier ici, la finalisation de la programmation des travaux sera suivie par la sélection du recrutement du maître d'œuvre le mois prochain. L'obtention du permis de construire en 2022 permettra un démarrage des travaux en janvier 2023 pour une livraison de l'ouvrage en 2024.

3. Enfin, le village communautaire situé dans la commune de Afaahiti, je le rappelle, a pour objectif d'offrir un lieu de vie aux personnes désocialisées, en vue de restaurer leur autonomie et la relation à l'autre.

Le lancement de la sélection du maître d'œuvre prévue pour décembre 2021, autorise le dépôt du permis de construire pour janvier 2022. Le lancement des travaux par la pose d'une première pierre est envisagé en septembre 2022 pour une livraison de l'ouvrage attendue en avril 2023.

En espérant avoir répondu à toutes vos interrogations, recevez, Monsieur le représentant, l'expression de mes plus sincères salutations.

Isabelle SACHET